



Cheerleading scolaire Liste des divisions



Adopté le: 17 février 2021

Adopted 02/17/2021

NOTES SUR LA LISTE DES DIVISIONS

La liste des divisions et la grille d'âge de Cheer Canada sont basées sur les listes des divisions de l'ICU, avec quelques différences basées sur des circonstances qui sont uniques au Canada. Vous trouverez ci-dessous une liste des divisions qui seront disponibles au Canada pour la saison de compétition 2020-2021. Les OPS auront la possibilité de faire des exceptions à la grille scolaire afin de répondre aux besoins de leur province. Le but de ce document est d'aider les programmes qui ne trouvent pas une division appropriée à leur équipe dans la grille actuelle.

** Cheer Canada encourage toutes les équipes qui compétitionnent à l'extérieur du Canada à consulter les producteurs d'événements appropriés et les autorités responsables pour s'assurer que le nombre d'athlètes et la composition de leur équipe répondent aux exigences spécifiques de l'événement. **

SUGGESTIONS DE SÉPARATION DES DIVISIONS

Le nombre minimum et maximum de membres de l'équipe sont affichés dans la grille ci-dessous. Cheer Canada recommande de répartir les divisions de manière égale afin qu'il y ait cinquante pour cent des équipes dans chaque division. Le cas échéant, Cheer Canada suggère que les divisions soient réparties selon les tailles d'équipe suivantes:

Scolaire:

- Small: 5 à 15 membres
- Large: 16 à 30 membres

Collégial:

- Small: 5 à 18 membres
- Large: 19 à 36 membres

Scholastic Cheer

Niveau scolaire	Niveaux ICU	Sexe	Nombres d'athlètes
Primaire (1er à 4e)	Débutant, Novice	Mixte	5-30
Élémentaire (4e à 6e)	Novice, Intermédiaire	Mixte	5-30
Secondaire junior (6e à 9e)	Novice, Intermédiaire, Médian	Mixte	5-30
Combiné (7e à 12e)*	Intermédiaire, Médian	Mixte	5-30
Secondaire senior (9e à 12e)	Intermédiaire Médian Scolaire avancé Scolaire avancé ST Jour de match	Mixte Mixte All Girl, Mixte Mixte (max. 2 hommes) Mixte	5-30
CÉGEP / Collège communautaire/ Polytechnique (Institutions offrant des programmes de 1 à 2 ans)	Scolaire avancé Premier Jour de match	All Girl, Small, Large Coed All Girl, Small Coed, Large Coed Mixte	5-36
Université / Établissements diplômants (Institutions offrant des programmes de 3 à 4 ans)	Scolaire avancé Premier Jour de match	All Girl, Small Coed, Large Coed All Girl, Small Coed, Large Coed Mixte	5-36

*Veuillez noter que cette division est inéligible pour participer au Championnat du monde de cheerleading scolaire de l'ICU.



LIMITE DE TEMPS

Routines de cheerleading des équipes scolaires (niveaux 1 à 12):

1. Partie Cheer: Peut être placée au début ou au milieu de la routine
2. Total de la musique: La musique ne peut pas être plus longue que 1 minute et 30 secondes au total.
3. Total de la routine: La routine ne peut pas être plus longue que 2 minutes 20 secondes. Il ne devrait pas y avoir d'espace entre le Cheer et les portions de la routine avec musique.

Routine de cheerleading des équipes postsecondaires:

1. Partie Cheer: Elle peut être placée au début ou au milieu de la routine. Elle doit durer au moins 30 secondes.
2. Temps maximum entre le cheer et la routine avec musique: 20 secondes.
3. Temps total de la musique: La musique ne peut pas être plus longue que 2 minutes et 30 secondes.
* Veuillez noter que la durée totale de la routine variera en fonction de la durée de la partie Cheer, du temps utilisé entre le Cheer et la partie avec musique et la durée de la partie avec musique

Jour de match:

1. Chaque élément: environ 30 secondes à 1 minute chacun, avec les pauses entre chaque élément.
2. Total de la routine: 3 minutes maximum.

SEXE DES PARTICIPANTS

Scolaire

All Girl = Aucun garçon ou homme.

Mixte = Un minimum d'un garçon ou homme dans l'équipe.

Collégial:

All Girl = Aucun garçon ou homme.

Small Coed = Un minimum de 1 et un maximum de 4 garçon(s) ou homme(s) dans l'équipe.

Large Coed = Un minimum de 5 garçons ou hommes dans l'équipe.

POLITIQUE DE L'IMAGE

Toutes les équipes doivent se conformer à la politique d'image de Cheer Canada et à la politique de l'image scolaire figurant dans les règlements.

CROSSOVERS

- An individual athlete might not be permitted to crossover from one scholastic program to another, from one scholastic team to another within the same program or from a scholastic program to an all- star team based on the policies that may be in effect. Consult your Provincial Sport Organization and athletic association as restrictions may vary province to province.
- All teams competing for bids to year end competitions should ensure they are following all rules related to bid eligibility and crossovers.

CROSSOVERS

- Un athlète individuel peut ne pas être autorisé à passer d'un programme scolaire à un autre, d'une équipe scolaire à une autre au sein du même programme ou d'un programme scolaire à une équipe civile en fonction des politiques qui peuvent être en vigueur. Consultez votre organisme sportif provincial et votre association sportive, car les restrictions peuvent varier d'une province à l'autre.
- Toutes les équipes en lice pour un laissez-passer (bids) aux compétitions de fin d'année doivent s'assurer qu'elles respectent toutes les règles relatives à l'éligibilité un laissez-passer (bids) et aux crossovers.

REPLACEMENT D'ATHLÈTE IMPRÉVU

- Si le remplaçant ne répond pas aux critères de classement de cette division, la performance de l'équipe sera en démonstration seulement.